



BAPE sur l'uranium : le RNCREQ appuie le ministre Breton

Montréal, le 19 octobre 2012 — Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) accueille avec grande satisfaction l'intention du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP), M. Daniel Breton, de confier un mandat au BAPE dans le dossier de l'uranium.

La récente déclaration du ministre Breton fait suite à la décision favorable de la Commission canadienne de la sûreté nucléaire (CCSN) sur le projet de mine d'uranium par la compagnie Strateco (Matoush). Notons que le RNCREQ a participé aux audiences de la CCSN et appuie la population crie de Mistissini dans ce dossier.

Selon le directeur général du RNCREQ, Philippe Bourke, « le gouvernement du Québec doit confier un mandat générique au BAPE et non seulement l'examen du projet Matoush. Considérant que d'autres projets de mines d'uranium sont proposés ailleurs au Québec, il y a un réel besoin de documenter et de faire la lumière sur l'ensemble de la filière. » En outre, M. Bourke estime qu'il est essentiel de mesurer l'avis de la population sur la pertinence de poursuivre le développement de cette filière au Québec.

Pour en savoir plus sur la filière nucléaire, de l'extraction de l'uranium à l'exploitation d'une centrale, leurs avantages et inconvénients, leurs impacts et retombées, on peut consulter l'analyse produite par le RNCREQ : <http://bit.ly/Ryx2Um>.

- 30 -

Source :
Alice de Swarte,
Agente de communications
514 861-7022 poste 24
alice.deswarte@rncreq.org